

Bilan des organisations représentées au Conseil d'administration du Fonds d'expérimentation



Dans le cadre du bilan que le Fonds d'expérimentation est tenu de réaliser conformément à la Loi du 20 décembre 2020, les organisations représentées au sein du Conseil d'administration d'ETCLD ont apporté leur contribution.

Vous trouverez donc, ci-après la contribution de France Travail.

L'EXPÉRIMENTATION ET VOTRE ORGANISATION

Quel est l'avis de votre organisation sur l'expérimentation menée depuis maintenant huit ans ?

Pour France Travail (FT), la contribution à cette expérimentation permet d'apporter une solution innovante et complémentaire d'insertion pour les demandeurs d'emploi les plus fragiles.

La plus-value de l'expérimentation réside dans l'adaptation des emplois aux capacités et aux compétences des personnes et renforce la cohésion sociale et la création de nouvelles activités économiques sur le territoire défini.

Les agences FT correspondantes des territoires habilités soulignent l'opportunité supplémentaire de retour à l'emploi offerte à des publics qui en sont éloignés depuis longtemps en leur laissant la possibilité de construire leur propre emploi respectant leur contexte de vie personnelle. L'expérimentation apporte une solution complémentaire d'insertion sur des territoires fragiles : secteur rural ou QPV.

Les agences FT pointent également l'amélioration des échanges entre les partenaires du territoire, la construction de solutions innovantes, création d'activités et apports de solutions pour des personnes éloignées de l'emploi avec de nombreux freins à la reprise d'emploi (mobilité, ...).

Quels sont les enseignements que vous en tirez ?

L'expérimentation contribue au repérage des « invisibles » et ainsi de leur permettre de bénéficier de services de FT ou d'une solution d'insertion proposées sur le territoire.

L'expérimentation est un vecteur de développement économique des territoires par la création d'activités nouvelles répondant au besoin de la population.

Les bénéfices pour France Travail :

- Renforcement des liens de confiance avec les partenaires
- France Travail développe son image d'acteur important dans l'accompagnement des PPDE.
- Les agences France Travail portent un autre regard sur le chômage de longue durée, ou sur les citoyens ne s'adressant plus aux Institutions du Service Public de l'Emploi.

Les agences FT identifient la gouvernance de l'expérimentation comme les prémices des comités pour l'emploi prévus par la loi plein emploi et soulignent le renforcement du partenariat local ainsi qu'avec les élus.

Toutefois, les agences FT estiment que la multiplication des instances de gouvernances propres à l'expérimentation (CLE, diverses commissions) reste chronophage et que le temps entre le repérage des PPDE et leur intégration dans les EBE reste trop important.

Dans un contexte économique beaucoup plus favorable, marqué par de fortes difficultés de recrutement et par l'ouverture des employeurs à des recrutements plus inclusifs, le recrutement en CDI des personnes privées d'emploi par les EBE intervient en concurrence directe avec les offres proposées par les entreprises locales, notamment des secteurs en tension (industrie, BTP, aide à la personne ...) qui apparaissent moins attractives que l'EBE.

Quel est l'avis de votre organisation sur les fondements de cette expérimentation ?

- **Personne n'est inemployable à partir du moment où l'emploi est adapté aux capacités et aux compétences des personnes, ce n'est pas le travail qui manque, ce n'est pas l'argent qui manque ?**
- **La privation durable d'emploi ?**
- **L'exhaustivité, ne laisser aucun volontaire au bord du chemin ?**
- **Le contrat à durée indéterminée, à temps choisi ?**
- **Le financement des emplois supplémentaires à hauteur des besoins du territoire ?**

Le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi est au coeur de l'action de France Travail c'est pourquoi nous estimons que l'expérimentation apporte une solution complémentaire, innovante et inclusive, c'est pourquoi les agences FT s'attachent à informer tous les demandeurs d'emploi éligibles sur l'expérimentation.

Le CDI à temps choisi offre une stabilité aux personnes ce qui est un facteur de réussite essentiel. L'approche compétences ne suffit pas pour des publics durablement sans emploi ou n'ayant même jamais travaillé c'est pourquoi la méthode spécifique proposée par l'expérimentation permet d'envisager d'autres pistes d'insertion.

La limite se situe dans le financement du projet qui conditionne, en tout cas pour les EBE qui ont déjà quelques années d'existence, la viabilité des structures.

PLACE DANS LA GOUVERNANCE DE L'EXPÉRIMENTATION

Comment qualifieriez-vous votre rôle au sein de la gouvernance du Fonds d'expérimentation ?

FT joue un rôle actif et stratégique au sein de la gouvernance locale. Les agences participent à la prise de décisions clés, apportent leur expertise locale et veillent à ce que les intérêts des chômeurs de longue durée soient représentés et pris en compte.

France Travail participe à 3 types instances de gouvernance (pouvant avoir différentes appellations selon les territoires) :

- le **Comité local pour l'emploi** à vocation d'information stratégique et de pilotage, 3 à 4 réunions par an ; le rôle de FT consiste à commenter les chiffres de l'emploi du territoire et partager les actualités emploi pouvant avoir un impact sur l'expérimentation, ses publics et partenaires
- le **Comité d'accompagnement**, destiné à gérer la liste de PPDE et garantir les dynamiques de parcours, animé par la Chargée de Mission ; le rôle de FT est de croiser les regards sur les situations des bénéficiaires pour identifier les services les plus appropriés et les mobiliser s'ils relèvent de notre offre de services.
- le **Comité vigilance** porte l'analyse des projets de nouvelles activités de l'EBE pour garantir que ces activités n'introduisent pas une distorsion de concurrence vis-à-vis du tissu économique local ; le rôle de FT est d'émettre un avis.

Comment votre organisation s'est-elle impliquée dans le Conseil d'administration ou d'autres de ses instances (Commission d'examen des habilitations ; Commission de suivi du Bilan ; groupe de travail ...) ? Quelles ont été ses motivations ?

Avant l'habilitation :

- En participant aux groupes de travail : aide à la définition du périmètre de l'expérimentation, à participer au choix des activités.
- Appui à la prospection des entreprises pour identifier les besoins non couverts.
- Appui au repérage des volontaires potentiels et communication sur le projet.

En phase de fonctionnement de l'EBE

- Les directeurs d'agence participent aux instances stratégiques notamment au Comité Local pour l'Emploi : contribution aux prises de décision, rôle de consultation.
- Sur certains territoires, des rencontres régulières sont également programmées avec le chargé de projet voire le directeur de l'EBE pour évoquer des sujets d'actualité (développement de compétences, complément d'indemnisation chômage, actions de repérage des publics, mobilisation de prestation en amont de l'EBE).
- Selon les territoires, des conseillers FT participent à toutes les instances opérationnelles (groupes de travail, commission de validation des volontaires, suivi ...).
- Définition et mise en oeuvre une offre de service TZCLD pour les PPDE et animation des temps collectifs : travail sur les freins au retour à l'emploi (mobilité, santé et handicap...), techniques et actions de retour à l'emploi, étude et test d'activités, rencontres et immersions en entreprises.

Quels sont les retours de votre organisation sur son engagement au sein d'un projet expérimental ? A-t-elle déjà participé à des démarches similaires ?

Pour France Travail les bénéfices repérés :

- L'expérimentation est un tremplin pour des PPDE pour reprendre un emploi hors EBE grâce à la dynamique et à l'accompagnement mis en oeuvre (regards croisés, plus de solution,...).
- C'est une première marche vers la mise en place du réseau pour l'emploi.
- Fédération des équipes des agences France Travail autour du projet lorsque France Travail est associé très en amont, avec parfois une impatience face au délai de mise en oeuvre.
- Développement de liens de confiance avec les partenaires et les élus et meilleure connaissance de l'offre partenariale du territoire.
- Rapprochement d'un public éloigné du SPE.
- Lorsque l'EBE est située dans un QPV : elle favorise la mise en relation avec l'agence concernée.
- Mais pour France Travail cela constitue un fort impact sur les ressources, en particulier lorsqu'une agence est concernée par plusieurs EBE : un grand nombre de réunions groupes de travail, commissions de suivi.

PERCEPTION DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'EXPÉRIMENTATION

Quelle est la perception de votre organisation de la mise en œuvre de l'expérimentation sur les territoires et au niveau national ?

Sur le terrain, les initiatives ont favorisé une meilleure intégration des chômeurs de longue durée dans les dispositifs existants (France travail, Le département, La Mission locale,..). Voir réponses précédentes.

Quelle appréciation votre organisation a-t-elle des possibles externalités sur ces thématiques ?

Nous estimons que l'expérimentation a généré des répercussions positives. Elle a :

- Favorisé la cohésion sociale en réintégrant des personnes très éloignées (exemple : comité citoyens, réunion de projet, visites culturelles, inclusion de publics porteurs de handicap),
- encouragé la transition écologique par la création d'emplois dans les secteurs du recyclage (exemple : brocante aux matériaux, friperie, menuiserie),
- amélioré l'égalité entre les femmes et les hommes en offrant des opportunités égales,
- de plus, soutenu la montée en compétences des participants (financement de formations par France travail, mobilisation du dispositif de formation et de l'offre de services de France travail).

PERSPECTIVES AU-DELÀ DE L'EXPÉRIMENTATION

Quels sont, selon-vous, les enseignements de l'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée?

L'expérimentation a démontré que des solutions locales, adaptées et participatives peuvent effectivement réduire le chômage de longue durée. Elle a également mis en lumière l'importance des partenariats multisectoriels dans la création d'emplois durables.

La participation de tous les partenaires du territoire permet ainsi d'avoir une vision globale du public. La recherche de solutions conjointes pour l'insertion, la mobilisation, la redynamisation et le développement de compétences des volontaires sont des facteurs de réussite pour leur intégration dans l'EBC. L'offre de l'EBC est différente de celles des SIAE ou EA, elle est complémentaire en suite de parcours, aux yeux des candidats elle apparaît plus attractive, non seulement par la durée de l'emploi proposé mais aussi par les valeurs associées au principe de création d'activités non concurrentielles à valeur sociale ajoutée sur lesquelles ces emplois reposent.

Les personnes privées d'emploi concernées sont souvent des invisibles, cela nécessite une approche en dehors des circuits classiques (marché du dimanche dans les QPV, rencontre au sein des lieux fréquentés, parc, lieux de rencontres de partages...).

L'expérimentation est un complément à l'offre de service FT pour lutter contre le chômage de longue durée pour offrir des solutions d'emploi dans des territoires en manque de solution.

Dans le contexte des politiques de l'emploi actuelles, quelles évolutions des politiques de lutte contre le chômage d'exclusion pourraient être préconisées ?

En conclusion, pour France Travail, l'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée contribue au développement territorial en apportant des solutions à des personnes qui n'en ont aucune.

Elle doit continuer à s'intégrer en complémentarité des autres solutions de territoire et permettre pour certaines personnes sorties de la précarité et de l'exclusion de poursuivre leur parcours vers l'emploi classique pour celles qui le peuvent.

La gouvernance territoriale de l'expérimentation doit pouvoir s'inscrire à terme dans celle prévue par la loi Plein Emploi ; les EBE pouvant apporter cette expertise et veille sur l'évolution de la précarité dans les territoires.

Retrouvez l'intégralité du bilan de l'expérimentation sur bilan.etcd.fr



**EXPÉRIMENTATION
TERRITORIALE CONTRE LE
CHÔMAGE DE
LONGUE
DURÉE**